



CONCOURS D'IDÉES POUR LA CONCEPTION D'UN QUARTIER NOUVEAU BASE SUR UN DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE AU LIEU DIT 'MATHESGARTEN' A NOERTRANGE

DOSSIER DE PRESSE

PREAMBULE

Dans le but de poursuivre les objectifs fixés par le Pacte logement, le Fonds pour le développement du logement et de l'habitat a décidé de poursuivre ses efforts à développer de nouveaux projets de construction axés sur le développement durable.

Dans ce contexte s'insère le projet du présent concours, à savoir la création d'une zone d'habitation sur le site communément dénommé 'Mathesgarten' à Noertrange (commune de Winseler).

Dans le souci de trouver des solutions conciliant l'habitat avec son environnement et de promouvoir des valeurs d'une écociété, Le Fonds du Logement a lancé un avis de concours d'idées le 1^{er} juin 2012. Tout en s'appuyant sur une lecture plurielle solide de l'ensemble, les candidats ont été invités à proposer une conception innovante d'un quartier responsable faisant intervenir toutes les composantes du développement durable.

Après une analyse approfondie des dossiers de candidatures, le Fonds du Logement a décidé de sélectionner les 7 groupements interdisciplinaires suivants :

- / Groupement 1 : ‚Beiler+François Architectes s.à r.l. - IFSB s.a. / NeoBuild - Interact s.a. - Cocert s.a. - E3 Consult s.à.r.l. - Milestone Consulting Engineers s.à r.l. - Förder Landschaftsarchitekten GmbH - Paul Estgen (Cefis)‘
- / Groupement 2 : ‚Espace et Paysages- Atelier d'urbanisme et d'architecture du Paysage Andrea Weier – BENG Architectes Associés - Dalzotto&associés - Roland Esch RE Design - Pierre Fixmer‘
- / Groupement 3 : ‚Georges Benoit & Theis Georges – Architectes Associés sàrl - SGI ingenierie S.A. Luxembourg – ECAU SARL - Inter-Actions ASBL – Architecture Paysagiste Marie Defise‘
- / Groupement 4 : ‚hsa-heisbourg strotz architects s.à.r.l. - AK-2 ARCHITEKTUR+DESIGN s.à r.l. - B.E.S.T. Ingénieurs-Conseils s.à.r.l. – Bevilacqua & Associés s.a.‘
- / Groupement 5 : ‚Jonas Architectes Associés S.A. - Schroeder & Associés S.A. - Jean Schmit Engineering – Ingenieurbüro für Landschaftsplanung Mersch Carlo – ADAPTH‘
- / Groupement 6 : ‚team 31 - AREAL - OMGEVING-BOYDENS‘
- / Groupement 7 : ‚WW+ architektur + management sàrl - Ernst + Partner Landschaftarchitekten bdla - Felgen & Associés Engineering S.A.‘

PROGRAMME

Le concours repose sur la conception d'un quartier nouveau, conciliant la fonction de l'habitat avec tous les autres principes du développement durable. Le site mis à disposition à ce quartier nouveau s'étend sur une surface d'environ 2.2 ha.



Le programme axé sur la conciliation de l'habitat avec les autres principes du développement durable, invite les candidats à accorder une importance particulière à la parfaite intégration du quartier nouveau au caractère rural du site.

Dans l'esprit du Pacte Logement, les candidats sont amenés à concevoir quelques 50 unités d'habitations par le biais de maisons familiales, individuelles ou en rangées. Le Fonds du Logement compte réaliser 60% des unités d'habitation en logement dédié à la vente à des bénéficiaires d'aides au logement et mettre le solde de 40% en vente libre. L'idée centrale du présent concours est de présenter un projet innovateur, attractif et cohérent avec tous les principes du développement durable.

En résumé les projets ont été évalués sur les critères tels que :

/ Sociologie et Mixité:

La capacité du projet à susciter un sens collectif, un dynamisme et la solidarité au sein du quartier.

/ Qualité urbanistique du projet :

Le candidat a été évalué sur son aptitude à concevoir un quartier convivial qui préserve et s'intègre dans l'identité villageoise du site. Ce quartier devient également une entrée en localité et a ainsi deux facettes à traiter, dont le côté intérieur au village et le paysage extérieur au village. L'habitat doit proposer une haute qualité de vie, qualité des espaces verts, qualité des espaces publics zones de rencontre, espaces pour jeunes.

/ Ecologie :

Concept énergétique global (énergie primaire, énergies renouvelables, matériaux de construction, maintenance). La faisabilité du projet d'un point de vue énergétique et environnemental. Mise en application des principes du développement durable.

Dossier de presse – Concours « Quartier nouveau 'Mathesgarten' » à Noertrange

/ Gestion de la Mobilité :

Le projet doit privilégier la centralité locale en encourageant le développement de la proximité du travail, des services, commerces, artisanat... Mobilité douce (liaisons piétonnes, pistes cyclables, circulation). Véhicules (intégration stationnement, concept circulation, offres de stationnement, espace voirie publique).

/ La capacité du candidat à maîtriser les coûts de construction.

Après une première réunion du jury le 6 février 2013, aucun candidat n'a apporté de réponse complète aux demandes du Fonds du Logement. Il a été décidé de sélectionner trois projets présentant un potentiel à développer au cours d'une phase de révision. Les groupements suivants ont été retenus pour la phase de révision :

- / Groupement : 'Espace et Paysages- Atelier d'urbanisme et d'architecture du Paysage Andrea Weier – BENG Architectes Associés - Dalzotto&associés - Roland Esch RE Design - Pierre Fixmer'
- / Groupement : 'Jonas Architectes Associés S.A. - Schroeder & Associés S.A. - Jean Schmit Engineering – Ingenieurbüro für Landschaftsplanung Mersch Carlo – ADAPTH'
- / Groupement : 'team 31 - AREAL - OMGEVING-BOYDENS'

PROCLAMATION DES RESULTATS ET EXPOSITION DES PROJETS :

La proclamation des résultats aura lieu dans les locaux du 'Paalsbau' à Noertrange mercredi, le 22 mai 2013 à 17:00 h.

L'ensemble des projets retenus seront exposés à partir du lundi, 27 mai 2013 jusqu'au 31 mai 2013 à la mairie de Winseler. Les projets peuvent être consultés sur place pendant les heures de bureau.

JURY

Membres du jury

Mme Hennequin Fabienne, présidente du jury, Chambre des Urbanistes de Belgique, secrétaire générale

M. Miltgen Daniel, Fonds du Logement, Président

M. Ensich Paul, Fonds du Logement, membre du comité directeur

M. Loesch Armand, Fonds du Logement, membre du comité directeur

Mme Dupont Diane, Ministère du Logement

M. Schroeder Romain, Administration Communale de Winseler, bourgmestre

M. Steinmetz Nico, architecte

PRÉ-JURY

Membres du pré-jury

M. Thies Jean-Paul, Fonds du Logement

Mme Konsbruck Nathalie, Fonds du Logement,

M. Nepper André secrétaire général AC Winseler,

Consultant PAG-urbaniste PACT (Grevenmacher),

M. Ruppert Michel, Luxconsult S.A.

Mme. Malikova Monika, Luxconsult S.A.

RESULTATS

/ Lauréat : Groupement : 'team 31 - AREAL - OMGEVING-BOYDENS'



Perspective vue du Sud vers le quartier projeté



Plan masse



Perspective de l'axe principal du quartier projeté



Vue de l'implantation du bâtiment dans le site



Axionométrie du quartier projeté

Concept urbanistique du projet lauréat en quelques mots :

Le projet découle d'une analyse pertinente du site existant, avec une volonté de retranscrire le code génétique du village existant dans la conception du quartier projeté.

Le projet présente une façon innovante et pragmatique d'implanter les bâtiments dans le relief naturel du site sans trop le remanier.

La façon du candidat à tourner en positif la difficulté du site, et ce, la déclivité du terrain, lui permet de créer une vaste diversité de typologie d'habitations, déclinées en maisons unifamiliales et appartements et des logements pour personnes âgées. Tous les volumes proposés sont travaillés de sorte à améliorer l'habitat.

Tout en s'intégrant parfaitement dans le caractère rural du site, le candidat propose une architecture nouvelle, inspirée des silhouettes d'anciennes fermes.

Le projet présente une transition graduelle avec le tissu rural existant, et reste en harmonie complète au niveau de l'intégration et perméabilité paysagère, en offrant des vastes ouvertures visuelles au Sud.

L'offre en activités socio-économiques est étoffée et le projet propose de nombreuses rencontres intergénérationnelles.

L'entrée du village est conçue comme un pôle socio-culturel à travers de nombreuses activités proposées dans un vaste verger.

La voirie carrossable se limite qu'à une seule 'colonne vertébrale' du site, restreignant le trafic de transit dans le quartier Flugfeld existant.

Les autres projets révisés

Groupement :

'Espace et Paysages
Atelier d'urbanisme et d'architecture du Paysage
Andrea Weier
BENG Architectes Associés
Dalzotto&associés
Roland Esch RE Design
Pierre Fixmer'



Groupement :

'Jonas Architectes Associés S.A.
Schroeder & Associés S.A.
Jean Schmit Engineering
Ingenieurbüro für Landschaftsplanung Mersch Carlo
ADAPTH'



Les projets non retenus pour la phase de révision

Groupement :

'VVV+ architektur + management sàrl
Ernst + Partner Landschaftsarchitekten bdla
Felgen & Associés Engineering S.A.'



Groupement :

'Georges Benoit & Theis Georges
Architectes Associés sàrl
SGI ingenierie S.A. Luxembourg
ECAU SARL
Inter-Actions ASBL
Architecture Paysagiste Marie Defise'



Groupement :

'hsa-heisbourg strotz architects s.à.r.l.
AK-2 ARCHITEKTUR+DESIGN s.à r.l.
B.E.S.T. Ingénieurs-Conseils s.à.r.l.
Bevilacqua & Associés s.a.'



Groupement :

'Beiler+François Architectes s.à r.l.
IFSB s.a. / NeoBuild
Interact s.a.
Cocert s.a.
E3 Consult s.à.r.l.
Milestone Consulting Engineers s.à r.l.
Förder Landschaftsarchitekten GmbH
Paul Estgen (Cefis)'

